

Montréal le 24 septembre 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les intervenants

**Objet: Énergir - Demande concernant la mise en place de mesures
relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable
Dossier R-4008-2017**

La Régie de l'énergie (la Régie) a reçu plusieurs demandes visant à reporter la date limite de dépôt des preuves ou observations des intervenants dans le dossier mentionné en titre. Elle a répondu individuellement à chacune des demandes reçues jusqu'à hier, 23 septembre 2019.

Afin d'éviter d'avoir à transmettre au compte-goutte une autre série de lettres, la Régie confirme qu'elle attendra le dépôt de l'ensemble de ces preuves ou observations **au plus tard à 15h, le 26 septembre 2019.**

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd